Compte-rendu de la réunion intersyndicale -débuts de carrière- du 03/05/24

Présentation et échanges avec Monsieur Gratadour, doyen des IEN, en charge de la formation initiale pour l'académie de Limoges

Nouveauté pour la rentrée 2024 :
Le séminaire d'accueil des futur·es stagiaires se tiendra du 1er au 4 juillet dans les départements d'affectation, tout en restant vigilant au droit à la déconnexion de chacun (tuteurs·trices et stagiaires) pendant les congés d'été et à ne **pas engendrer d'attente supplémentaire pour les stagiaires (pas de devoirs de vacances !)**.

Le séminaire d'accueil des **M2 MEEF** aura lieu **fin août** (date non fixée pour le moment). Elles et ils rencontreront leurs tutrices ou tuteurs EMF début septembre.

Voici le programme prévisionnel :

01/07 :
Matin : accueil en visio : présentation du synopsis, modalités d'accompagnement et de suivi
Après-midi : accueil en département par le DASEN et équipes de circo en Corrèze uniquement.

02/07 :
Après-midi accueil en département par les DASEN et équipes de circo en Creuse et Haute-Vienne uniquement.

03/07 :
Rencontre avec les tuteurs·trices.

04/07 :
Temps d'acculturation :
Matin : français (1h30) et mathématiques (1h30) ;
Après-midi : ASH (1h30) et EPS (1h30).

Suite à une demande de la FSU-SNUipp 23, les lauréat·es du concours seront informé·es des dates et du déroulement du séminaire en amont (un flyer sera distribué par l'administration après les résultats du CRPE), et seront destinataires d'une **convocation ouvrant droit à frais de déplacement** (contractuel·les, constractuel·les alternant·es, salarié·es du privé…)!

Calendrier :
Le jury se réunira le **13 juin**, les résultats seront communiqués aux DIPER **le 14 juin** pour les affectations, qui seront alors annoncées entre le **14 et le 26 juin**, et cela pour laisser le temps aux stagiaires de contacter leur(s) école(s) d'affectation et les collègues.
La prérentrée se tiendra le 30 août, pour une rentrée le lundi 2 septembre.

Quelques chiffres :
184 candidat·es présent·es au concours externe
118 admissibles
Le seuil d'admissibilité est à 7.25.
4 étudiant·es M2 MEEF de la Creuse ont passé le concours dans d'autres académies.

Il faudra attendre la fin du concours pour connaître la répartition PES/PESA mais il devrait y avoir une augmentation du nombre de temps pleins (PES à 100% en classe) en raison de l'augmentation du nombre d'étudiant·es M2 MEEF.
Il y aura 8 M2 MEEF Contractuel·les Alternant·es par département en 2024-2025. S'il y a moins de demandes dans un département, les contrats seront proposés aux autres départements.

Répartition du nombre de postes de stagiaires par département en 2024-2025 :
Externe :
Corrèze 21 – Creuse 19 – Haute-Vienne 32
3ème concours :
Corrèze 1 – Creuse 1 – Haute-Vienne 1

La FSU-SNUipp a de nouveau demandé à ce qu'une liste complémentaire soit établie afin de pourvoir de potentielles vacances de poste en 2024-2025.
Monsieur Gratadour a indiqué qu'une liste complémentaire pourra être établie si le niveau des candidat·es le permet.

Réforme de la formation initiale :
A priori, en 2025, deux concours seraient mis en place : un accessible aux détenteurs et détentrices d'une Licence, un autre ouvert aux détenteurs et détentrices d'un M2.
Les étudiant·es en PPPE (Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles), actuellement scolarisé·es au lycée Turgot en Haute-Vienne, inscrit·es en L3, seraient exempté·es d'épreuves écrites d'admissibilité.

La FSU-SNUipp dénonce la mise en place de la nouvelle réforme de la formation initiale à marche forcée dès la rentrée 2024, sans réelles consultations des organisations syndicales et prise en compte de leurs propositions. La FSU dénonce le mépris et la désinvolture avec laquelle le gouvernement avance sur une réforme qui engage profondément l'avenir de notre service public. Pour la FSU, cette réforme ne peut se mettre en place dès la rentrée 2024. La FSU exige un autre projet de réforme sur la base d'un dialogue social sincère et sérieux.

Les 3 sections départementales de la FSU-SNUipp de l'académie de Limoges organiseront une réunion en visio pour les lauréat·es du concours 2024 après la publication des résultats.
Nous informerons prochainement des modalités de participation à cette visio.